



Compte-rendu
Conseil Municipal du Miroir 03 juin 2022

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 3 juin 2022 à 20h30, sous la présidence de M. Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Sergine JANZEGERS, présente.
- Cindy COLLAS, excusée donne procuration à Virginie, est arrivée à 21h42.
- Aurélie DJENAIEH, présente.
- Sylvette GAUTHIER, excusée procuration à Bernard Gauthier.
- Stéphanie JACOB, présente.
- Mélissa MONMAURT, excusée.
- Virginie SIMONIN, présente.
- Bernard GAUTHIER, présent.
- Émilien MICHEL, présent.
- Cédric PHEULPIN, présent.
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

Aurélie DJENAIEH est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

• **Indemnités des adjoints**

Les adjoints émettent le souhait commun de s'abstenir et se retire du vote concernant la révision des indemnités qui leur seront allouées.

Après délibération, les membres du conseil acceptent de réviser les indemnités des adjoints.

1^{er} Adjoint : Mr Éric Bouilly indemnisé à hauteur de 10,7 %,

2^{ème} Adjoint : Mr Hugues Nicolas indemnisé à hauteur de 10,7 %,

3^{ème} Adjointe : Mme Sergine Janzegers indemnisée à hauteur de 6 %,

4^{ème} Adjointe : Mme Djenaieh Aurélie indemnisée à hauteur de 7,5 %,

Après délibération, par 5 oui, 2 blancs et 2 non les taux d'indemnisation des adjoints est modifiée à compter du 01 juillet 2022.

: 5 oui, 2 blancs, 2 non et 4 retraits.

• **Convention avec la Poste concernant le C2E**

Après délibération, les membres du conseil acceptent la création de la convention avec la poste concernant le C2E.

La convention doit être signée avant le marché des travaux.

• **Attribution des lots travaux pour les travaux de rénovation et d'extension de l'école**

lot	ESTIMATION	ENTREPRISE PRESENTEE	OFFRE ENTREPRISE MIEUX DISANTE
Lot N° 01 DEMOLITION MACONNERIE	130 878.00 €	LAINÉ	221 029.69 €
Lot N° 02 CHARPENTE BOIS-COUVERTURE	38 146.00 €	PERTET	48 923.48 €
Lot N° 03 MENUISERIES EXTERIEURES ALU	90 640.00 €	MENUISERIE CHALONNAIS DU	163 727.55 €
Lot N° 04 MENUISERIE INTÉRIEURE BOIS	41 843.00 €	MENUISERIE CHALONNAIS DU	40 432.24 €
Lot N° 05 PLATRERIE PEINTURE	95 805.00 €	GPR	123 433.42 €
Lot N° 06 CARRELAGE FAÏENCE	19 496.00 €	SCHIAVONE	18 758.55 €
Lot N° 07 REVETEMENT DE SOL SOUPLE	19 100.00 €	MARTIN REBEUF	21 371.06 €
Lot N° 08 ENDUIT DE FAÇADE	28 873.00 €	EPH	30 621.84 €
Lot N° 09 PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION	120 000.00 €	LACLERGERIE	132 927.08 €
Lot N° 10 ELECTRICITE	46 500.00 €	LECUELLE	38 104.00 €
Lot N° 11 PHOTOVOLTAIQUE	10 800.00 €		
	642 081.00 €		839 328.91 €

Après délibération, les membres du conseil acceptent l'attribution des lots de travaux pour la rénovation et l'extension de l'école.

• **Mise en place d'un référent laïcité**

Il est demandé à la commune de désigner un référent laïcité. Philippe CAUZARD propose sa candidature.

Après délibération les membres du conseil acceptent la candidature de Philippe Cauzard qui est élu référent laïcité à l'unanimité.

Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants à compter du 1^{er} juillet 2022

Après délibération, les membres du conseil refusent les modalités de publicité des actes par voie numérique et préfère conserver son mode actuel en affichage et en papier.

• **Demande de subvention**

• Les gardes pompes bressans situés à MERVANS, subvention refusée par l'unanimité du conseil.

• Remerciements : Des donateurs de sang ainsi que de La tirelire des écoles pour le versement des subventions

• **Devis**

Pour répondre à la prise en charge de la gestion de la cantine scolaire, il y a lieu de s'équiper d'un four de remise en température.

Afin de pouvoir mettre en place un protocole pérenne de cantine dès la rentrée de septembre, il est nécessaire d'acquérir un four dit de remise en température

La société BONNET THIRODE s'engage à fournir dans les délais ce type de four pour un montant de **3 854.69€HT soit 4 625,60 euros TTC.**

Après délibération, les membres du conseil acceptent l'achat du four.

- Informations

Mise en soumission du bois de chauffage suite du bois coupé par la commune ; bois restant à fendre faire offre sous enveloppe fermée annotée soumission bois sur l'enveloppe s'arrêtant le 30 juin.

- Mise en soumission du piano de cuisine de l'école au prix de 250 euros soumission s'arrêtant le 30 juin

- Ouverture des enveloppes de mises en soumission à la date arrêtée au 21 juillet :

- Tondeuse Toro au prix de 760 euros à Mr Boisson Florent. Une autre offre à 550€ n'a donc pas été retenue

Après délibération, les membres du conseil acceptent l'offre reçue pour un montant de 760 euros.

- Poêle Godin : aucune offre n'a été faite pour le moment.

Faute de proposition, le poêle sera mis en vente sur les sites de vente d'occasion

- Courrier Lieutenant DURAND concernant le tapage nocturne.
- Réception de l'audit financier communal.
- Fréquentation de la garderie périscolaire en hausse depuis le début d'année : réflexion pour une seconde animatrice de 16h30 à 18h – 18h30 à compter de septembre 2022
- Ouverture de la garderie jusqu'à 19h00 à compter du 1^{er} septembre afin de répondre à une demande d'administrés afin de permettre la scolarisation de leur fille en septembre
- Fin contrat PEC de Clémence BUISSON au 21 juin 2022, CDD jusqu'au 31 08 22 en qualité d'adjoint technique.
- Avis d'un emploi d'adjoint technique à compter du 1 septembre 2022 temps plein 35h candidatures jusqu'au 24 juin 2022 à la mairie.

- Prochaines manifestations :

Marché municipal : 11 juin 2022.

Élections législatives 1^{er} et 2^{ème} tour : 12 juin et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00.

Kermesse de la Tirelire des écoles à Frontenaud : 17 juin 2022.

Bibliothèque itinérante : le mardi 21 juin de 16h30 à 19h00 à La Boutique

Après-midi musicale : 25 juin 2022 à la salle polyvalente de Le Miroir.

Journées départementales des armées à Mâcon 1 et 2 juillet 2022.

- Comptes rendus

- CMJ du 20 mai 2022 : les jeunes ont abordé plusieurs thèmes qui leur tiennent à cœur : la sécurité routière, les décorations du village, l'animation. Ils souhaiteraient la mise en place d'un panneau de priorité à droite au niveau de l'intersection de l'école et un travail sur l'arrêt de bus situé à côté de l'Ombelle.
- Concernant les décorations, des ateliers seront mis en place le samedi matin afin de réaliser leurs projets. Ils souhaitent toujours la création d'un local. Pour plaider leur cause, certains enfants ont demandé à intervenir lors d'un prochain conseil municipal. Côté animation, une fête d'halloween sera organisée le samedi 29 octobre. Une fête des jeunes a été évoquée pour l'été 2023. Ils vont également travailler sur la dénomination de deux places du village.
- Réunion avec les garants bois le 2 juin Éric. Il ne reste plus que 3 garants sur 6, baisse du nombre d'affouagistes.

• **Prochaines réunions**

- AG association LA BOUTIQUE le jeudi 16 juin à 18h00 à la salle des associations de La Boutique
 - Réunion le mardi 5 juillet de 14h à 17h à VARENNES ST SAUVEUR concernant la 2^e phase des études préalables à un projet de Parc Régional de la Bresse
 - Réunion le jeudi 16 juin à la salle La Boutique invitation aux administrés concernant l'affouage
 - AG association CLUB RENCONTRES ET AMITIÉS le 13 juillet à la salle des associations La Boutique.
- Réunion des adjoints : 15 juillet à 9h30
Conseil municipal : 10 juin, 1^{er} juillet et 16 septembre à 20h30
- Réunion CCAS : 7 juillet à 20h00*

Questions diverses
Clôture de la séance à 22h55 par le Maire, Philippe CAUZARD.

Le Maire,

